

Directeur d'entreprises de sécurité privée

RNCP40552 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	344, 344t, 344p
Formacode(s)	32054, 42854
Code(s) ROME	K2500, K2502, K2503, M1301, M1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2025
Date d'échéance	30/04/2028

Certificateur(s)

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA BRANCHE SECURITE PRIVEE · SIRET : 50412388600039

CPNEFP de la Prévention Sécurité

Partenaires habilités

41 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 41 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former et organiser l'évaluation
BIRD FORMATION	88130836500025	Former et organiser l'évaluation
CECYS CENTR ENSEIG CYNOPHILE	33512883100047	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SPECIFIQUE	91275282100013	Former et organiser l'évaluation
CONSEIL ET FORMATION EN SECURITE & ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI	80089219200017	Former et organiser l'évaluation
CONVERGENCE FORMATION	80293624500033	Former et organiser l'évaluation
CT FORMATION	49422719200080	Former et organiser l'évaluation
DARINE FORMATION	83243197700038	Former et organiser l'évaluation
DGO EXPERTISES FORMATIONS	94287992500025	Former et organiser l'évaluation
ECSG GRAND EST	90078818300037	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 41 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp40552-directeur-d-entreprises-de-securite-privee/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le directeur d'entreprises de sécurité privée assure, en droit ou en fait, les fonctions de direction, d'administration ou de gestion d'une ou plusieurs entités de sécurité privée.

Détenteur d'un agrément dirigeant délivré par le CNAPS, il applique l'ensemble des textes relatifs à la sécurité privée et respecte les conditions d'exercice des différents métiers du secteur.

Il conduit la politique stratégique des entreprises dans le cadre de la création des entités ou/et de la reprise d'autres entreprises de sécurité privée. Il veille à l'équilibre financier de ses différentes filiales, notamment concernant la reprise du personnel dans le cadre du rachat d'une entreprise. Il gère l'activité financière, à l'aide d'outils efficaces, il établit le rapport d'activité de la structure et propose ou décide des orientations de la structure en diversifiant les activités de sécurité privée : surveillance humaine, vidéoprotection, sécurité cynophile, protection des personnes, protection de sites sensibles, cyberprotection. Il pilote et élabore la stratégie commerciale et définit l'offre de services. Il développe son portefeuille d'activités et la notoriété de ses entreprises en répondant notamment à des appels d'offres publics ou privés. Il suit la production et la réalisation des prestations dans le cadre d'une démarche qualité qu'il met en place dans les différents segments de sécurité privée. Il manage également les équipes opérationnelles et plus particulièrement les responsables d'agence, les responsables de site, et les équipes supports.

Le directeur d'entreprises de sécurité privée pilote le processus de recrutement et le plan de développement des compétences de ces collaborateurs.

ACTIVITÉS VISÉES

Détenteur d'un agrément dirigeant délivré par le CNAPS, le directeur d'entreprises de sécurité privée applique l'ensemble des textes relatifs à la sécurité globale et à la sécurité privée dans le cadre de ses activités principales.

Il conduit

les projets de création ou de reprise d'une structure de sécurité privée.

Il pilote financièrement la structure de sécurité privée.

Il élabore la stratégie commerciale de la structure.

Il pilote et analyse la réalisation de l'offre de services et l'atteinte des objectifs.

Il manage les équipes de façon opérationnelle.

Il pilote les différents processus liés à la gestion des ressources humaines de la structure.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Vérifier la mise en œuvre de l'ensemble de la législation et de la réglementation relatives aux activités privées de sécurité, dans le cadre de l'activité de la structure

Identifier le positionnement et l'organisation de la sécurité privée et les différents segments qui la composent, par rapport aux différents acteurs intervenant dans le domaine de la sécurité, dans le contexte national et international

Vérifier la mise à disposition et l'opérationnalité des équipements liés aux diverses missions de sécurité privée (surveillance, gardiennage, vidéosurveillance, sécurité incendie) auprès des équipes opérationnelles de sa structure afin de garantir leur sécurité

Maîtriser l'ensemble des consignes et procédures d'exploitation relatives aux missions de sécurité privée, y compris dans le cadre de l'accueil de personnes en situation de handicap, afin de piloter leur application opérationnelle par l'ensemble des acteurs de la structure

Réaliser une étude de marché, à partir de l'analyse de l'environnement concurrentiel et en utilisant des outils d'aide à la décision (méthode SWOT) afin de déterminer les facteurs de réussite d'un projet de création d'une structure

Etablir le diagnostic fonctionnel de la structure, en analysant son organisation, ses ressources et son portefeuille d'activités, afin de définir ses capacités actuelles et potentielles dans le cadre de la reprise de la structure

Piloter le développement de la structure, à partir du diagnostic fonctionnel de la structure et de l'analyse de l'environnement, afin d'assurer sa pérennité financière

Déterminer les critères de mesure de la performance financière, à partir des objectifs déterminés sur le plan économique, afin de disposer d'indicateurs pertinents

Elaborer une stratégie commerciale, en tenant compte de l'environnement, de la concurrence, des besoins de la clientèle et en utilisant les moyens adaptés dans l'objectif de développer le chiffre d'affaires de la structure

Développer une stratégie marketing en structurant l'offre de services et en intégrant les outils digitaux afin d'étendre la notoriété de la structure

Piloter l'étude des appels d'offres publics ou privés, en analysant leurs contenus, en tenant compte de la capacité de

la structure à réaliser les prestations demandées (missions, ressources humaines, technologies), en veillant à l'équilibre financier de la structure de façon à répondre de façon appropriée

Piloter la réalisation de la prestation et ou du service, en analysant les indicateurs qualité mis en place, les outils de suivi, en évaluant les dysfonctionnements et en proposant des améliorations préventives ou correctives, afin de répondre aux exigences de moyen du client

Concevoir un plan d'action de progrès, à partir de l'analyse des risques, des dysfonctionnements constatés, des réclamations du client, pour proposer des prestations supplémentaires et contribuer à l'amélioration de l'offre de service

Piloter la réalisation des prestations en formalisant l'ensemble des procédures à respecter, notamment dans l'accueil des personnes en situation de handicap, en mettant en place des actions de formation ou d'information, afin de prévenir les dysfonctionnements et les risques relatifs à la sécurité des biens et des personnes

Concevoir un système cohérent de communication et d'information, descendante et remontante, en impliquant les cadres de proximité et en les accompagnant dans la mise en place d'outils digitaux afin d'assurer leur utilisation par les équipes concernées

A partir des besoins humains identifiés, piloter le processus de recrutement et d'intégration de futurs collaborateurs y compris en situation de handicap, en adaptant le cas échéant le poste de travail, afin de mettre en œuvre les prestations demandées par le client

Elaborer le plan de développement des compétences de la structure, en tenant compte des évolutions sociétales, technologiques et stratégiques et des entretiens professionnels pour permettre le maintien dans l'emploi et la montée en compétences des collaborateurs y compris en situation de handicap

Blocs de compétences

RNCP40552BC01 — Non applicable

LISTE DE COMPÉTENCES

Non applicable

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Non applicable

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises de sécurité privées

régies par le Livre VI du Code de la Sécurité intérieure intervenant dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment, des services (commerce et distribution, logistique entreposage, IGH, ERP)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur d'entreprises de sécurité privée

Associé dans une entreprise de sécurité privée

Directeur général d'entreprise de sécurité privée

Responsable d'agence d'entreprise de sécurité privée

Directeur opérationnel d'entreprise de sécurité privée

Mandataire social d'une entreprise de sécurité privée

Chef d'entreprise de prestations de services de sécurité

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les activités privées de sécurité sont réglementées et codifiées dans le code de sécurité intérieure (livre VI du CSI) et notamment les articles L612-1 à L612-19 pour les activités de Dirigeant.

L'autorisation d'exercer, délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS), est conditionnée d'une part par le respect des conditions de moralité et d'autre part par le suivi d'une formation donnant aptitude professionnelle. Cette formation doit être conforme au référentiel préalablement validée par la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ) et être conforme au chapitre IV de l'arrêté du 27 juin 2017 modifié.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	25 071
Jugés difficiles à recruter	47 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés L6X90 — Cadres dirigeants des grandes entreprises de plus de 50 salariés T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'une certification de niveau 5

Ou être titulaire d'une certification de niveau 4 complétée d'une expérience de 3 ans (équivalent temps plein) dans le domaine de la sécurité privée

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

1 membre obligatoire appartenant au collège salarié (justifiant, à minima, de deux années d'exercice professionnel dans des fonctions managériales dans la sécurité privée (dirigeant salarié, responsable d'agence, responsable d'un SIS, responsable RH, directeur d'exploitation, responsable financier ou commercial)

1 membre obligatoire appartenant au collège employeur employant au moins un agent de sécurité salarié et justifiant, à minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine de la sécurité privée. Les auto-entrepreneurs ne peuvent faire partie du jury d'examen

1 autre membre (fortement conseillé) externe de la profession, membre du collège salarié ou employeur ou issu de la sécurité publique, privée, ou du monde de la formation

Base légale

Date de décision	30/04/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2028
Date de dernière délivrance possible	30/04/2032

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.lapreventionsecurite.org/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40552/>

Où se former

Formations référencées	23
Organismes	20
Régions couvertes	9
Prix indicatif	2 600 € – 5 040 €
Durée	71 – 268 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	35
Parcours menés à terme	17
Taux d'achèvement	49 %
Période	12/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	35
Montant total engagé	120 758 €
Coût moyen par dossier	3 450 €
Durée moyenne	181 h
Période	11/2025 – 08/2026
France compétences	85 %
Reste à charge titulaire	6 %
Entreprise	4 %
France Travail	4 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.